



Avis aux termes de l'article 12

Renseignements supplémentaires requis pour respecter les modalités d'homologation conditionnelle

Nom du produit : A17960A 600FS

Numéro d'homologation : 30898

Numéro de la demande : 2011-2641

Numéro de document de l'ARLA : 2292101

Les renseignements énumérés ci-dessous doivent être produits durant la période de validité de l'homologation conditionnelle prenant fin le 31 décembre 2016 et présentés à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire au plus tard le **1^{er} septembre 2016**, accompagnés des CODO précisés. Toutes les modalités d'homologation doivent être respectées; les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

PARTIE 5

EXPOSITION (PROFESSIONNELLE OU OCCASIONNELLE)

CODO : 5,6 et 5,7

Titre : **Dosimétrie passive et surveillance biologique après l'application**

Détails : **Une étude de dosimétrie passive et/ou de surveillance biologique qui répertorie adéquatement l'exposition par voie cutanée et par voie respiratoire des travailleurs au cyantraniliprole après l'application (à l'intérieur et à l'extérieur de la cabine) qui se produit dans le cadre de la plantation de semences traitées de pommes de terre en suivant les méthodes d'application prescrites sur l'étiquette et la dose maximale d'application figurant sur l'étiquette.**